

Etude sur la femme immigrée Marocaine à Madrid

" La femme marocaine dans la communauté autonome de Madrid : convivialité et participation sociale "

Jeune, indépendante, au chômage et en situation "régulière", tel est le profil de la femme immigrée marocaine, installée actuellement dans la communauté autonome de Madrid, selon une étude sociologique publiée dans la capitale Espagnole.

L'étude " La femme marocaine dans la communauté autonome de Madrid : convivialité et participation sociale ", réalisée entre mai et octobre 2010, par le journaliste et sociologue marocain Mohamed Boundi et le philologue et président de l'Association de Solidarité pour l'Intégration sociale de l'Immigré (SISI), Hassan Arabi, révèle que 83 pc des immigrées marocaines sont installées légalement à Madrid et sont originaires majoritairement du Nord du Maroc (46 pc).

La moitié de ces femmes (45 pc) se situent dans la frange d'âge des 30-39 ans. Des données qui démontrent la jeunesse de la main d'œuvre féminine marocaine en Espagne. Une grande proportion des femmes Marocaines de Madrid, quelque 58 pc, préfèrent vivre indépendantes sans lier leur destin à un homme pour être plus libres dans la recherche d'un emploi ou pour aider la famille restée au Maroc.

Les femmes célibataires sont plus nombreuses avec 29 pc de l'échantillon objet de l'enquête contre 22 pc de divorcées ou séparées. Seules 7 pc sont veuves, selon les résultats de cette enquête financée par le gouvernement régional de la Communauté autonome de Madrid (6.445.499 habitants) et publiée par la maison d'édition " Diwan ".

Femme immigrée marocaine : chômage ou emploi précaire .

L'étude, réalisée sur la base de 240 interviews de femmes marocaines du centre de Madrid, révèle également une grande proportion du chômage parmi ces femmes, avec 59 pc qui affirment n'exercer aucune activité économique au moment de l'enquête, un taux très élevé par rapport à la tendance générale du marché du travail en Espagne où le taux du chômage a atteint les 20,8 pc en septembre 2010, selon l'Institut National de la Statistique (INE).

Pour ce qui est des femmes marocaines exerçant une activité rémunérée, la majorité, soit 83 pc des femmes interviewées, assurent des emplois précaires boudés en général par la population autochtone et ne nécessitant aucune formation.

Ainsi, 55 pc affirment travailler comme domestiques, 14 pc comme garde d'enfants et 13 pc chez les personnes âgées.

Les autres femmes objets de l'enquête, soit 14 pc, déclarent travailler dans le troisième secteur comme l'hôtellerie et les activités à caractère administratif. Seule une proportion très réduite des femmes se dédie à l'agriculture.

La majorité de ces femmes affirment recevoir un traitement correct de la part de leurs employeurs et dans la rue.

Toutefois, 20,5 pc affirment avoir fait l'objet d'insultes dans le cadre de leur travail (13 cas), de discrimination pour son origine, sa façon de se vêtir ou sa nationalité (19 cas), ou de harcèlement sexuel (10 cas).

Fort attachement aux origines mais volonté franche de s'intégrer dans la société d'accueil.

Mais en dépit de ces traitements dégradants, la femme immigrée marocaine se dit généralement satisfaite de résider à Madrid : plus d'un tiers des interviewées affirme n'avoir aucun doute de rester en Espagne, contre le un quart qui pense le contraire.

L'étude révèle, également, que la majorité des femmes marocaines maintiennent des liens très forts avec la famille au Maroc, tout en veillant à s'intégrer dans la société d'accueil, à travers l'apprentissage de la langue, la participation aux activités sociales et la convivialité par l'adaptation aux coutumes et usages des autochtones.

Cette révélation vient battre en brèche certains préjugés véhiculés dans les médias espagnols sur l'image qui se fait des Marocains en Espagne.

Selon les auteurs, " cette étude sociologique est la première du genre qui s'intéresse aux aspects de l'intégration de la femme marocaine, aussi bien sur le plans culturel, social que professionnel, et qui s'occupe des préoccupations et des inquiétudes dans la société d'accueil ".

L'étude retrace également " les étapes du projet migratoire de la Marocaine, les conditions dans lesquelles elle arrive en Espagne, et, repasse l'ensemble de l'arsenal de textes législatifs régissant les relations en matière de protection réciproque de la main d'œuvre, les processus d'engagement et de sélection des travailleurs saisonniers et de l'actualisation des accords et conventions en vigueur entre le Maroc et l'Espagne depuis 1956 ", précisent-ils.